RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

# LICENCE

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84–573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
Vu l'arrêté ministériel du 6 mai 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par Mme CLAIRE MITOUT, née le 7 août 1992 à ORLEANS (045), en vue de son inscription à la Licence ;
Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE** DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention ÉCONOMIE – GESTION,
*mention passable*

est délivré à **Mme CLAIRE MITOUT**

au titre de l'année universitaire 2013–2014, et confère **le grade de Licence,**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Bordeaux, le 21 novembre 2014

*Le titulaire*

*Le Président*

Mohamed AMARA

*Le Recteur d'Académie,*
*Chancelier des universités*

Olivier DUGRIP

N° PAU 11076904
/2014201301459